



ADRESSE DES ÉLU.ES CGT FINANCES PUBLIQUES DE LA CAPN B À TOUS LES CONTRÔLEURS

ATTENTION LA DG S'ATTAQUE À VOTRE DROIT D'ÊTRE DÉFENDU !

Cher.es collègues,

En catégorie B, 88 % d'entre vous ont participé aux élections professionnelles de décembre 2014 démontrant ainsi votre profond attachement à ce scrutin ainsi qu'aux forces syndicales représentatives du corps des Contrôleurs.

Avec près de 24 % des suffrages, et 4 sièges sur 14, vous avez encore témoigné toute votre confiance à la CGT pour assurer le mandat à venir. Défendre les intérêts de toutes et tous, telle est la tâche que vous nous avez confiée.

Durant les derniers mois, le gouvernement s'est attelé à remettre en cause les droits des salariés tout en criminalisant l'action syndicale.

La Direction Générale des Finances Publiques s'inscrit pleinement dans cette logique rétrograde. Ainsi, la DGFIP a décidé de casser le contrat «moral» qui nous lie à elle en sabordant le règlement intérieur des CAP Nationale pourtant approuvé en séance.

Car, si la Direction Générale met en application (comme elle le menace) ses nouvelles directives au 1^{er} janvier 2017, nous n'aurons plus les moyens d'assurer la défense des dossiers que vous nous confiez avec la même implication et le même souci du détail.

Outre la réduction de moitié du temps de «consultation» (c'est le temps de préparation des dossiers et de récupération des informations) préalable à la tenue des CAPN, l'administration a également décidé de ne plus assurer le remboursement des frais des suppléants.

Les élu.es B CGT Finances Publiques, qui ont toujours privilégié la défense individuelle des agents dans un cadre collectif, dérangent la Direction Générale. Il faut donc que celle-ci taille à tout prix dans le temps de préparation des CAP afin d'émousser notre réactivité, pour mieux gérer en masse en lieu et place du cas par cas, et surtout empêcher vos représentants de les mettre en difficulté.

Un bon dialogue social ne s'entend, à leur sens, que si chacun reste à sa place et (surtout !) que la CGT se contente de ce qu'on veut bien lui dire... Mais à ce jeu-là, bien sûr, il faut toujours que ce soit l'administration qui gagne !

Grâce à vous, grâce à ce réseau dont vous faites partie, chaque information peut être recoupée : le nombre de départs à la retraite, les bilans des réunions locales, les errements des DD/DRFIP en matière de frais de déplacement, de suppressions d'emplois sauvages, etc...

Très peu de choses nous échappent, et nous recherchons chaque fois des solutions.

Montreuil, le 13/12/2016

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

Les bureaux RH de la DG, qui sont nos interlocuteurs, sont contraints d'être attentifs à nos remarques et sont souvent obligés de les prendre en compte !

C'est là tout le piment de notre travail et c'est bien là que le bât blesse !

Par exemple, pour les élu.es B CGT Finances Publiques, on ne peut appréhender l'exercice des mutations sans une vision globale des effectifs, des missions et des demandes. Dans un contexte de pénurie d'emploi en catégorie B (plus de 907 contrôleurs manquant dans le réseau), la tâche est rude, et ne peut être sacrifiée sur l'autel de l'efficacité si chère à notre Direction Générale !

Nous travaillons de la même façon pour toutes les CAPN. Nous prenons l'attache de tous les collègues que nous défendons, ce qui nous permet de faire une défense au plus près de la réalité de chacun, que ce soit pour les listes d'aptitude ou pour les recours des comptes rendu d'entretien professionnel.

C'est ce travail minutieux qui permet, in fine, de faire bouger les lignes et arriver à satisfaire le plus grand nombre de collègues possible.

Les groupes de travail consacrés aux règles de gestion et au dialogue social battent de l'aile. Certains d'entre vous semblent déjà plus au courant des réformes de structure à venir alors qu'en même temps les règles les encadrant n'ont pas été entérinées et les questionnements qui en émanent n'ont pas encore pu être évoqués.

Dans le contexte actuel d'attaques contre les droits et garanties avec par exemple la remise en cause de la règle de l'ancienneté pour les postes hors métropole ou la réintroduction de la «manière de servir» pour l'établissement des tableaux d'avancement, la CGT Finances Publiques et ses élu.es ne se laisseront pas faire !

LA DIRECTION GÉNÉRALE AGIT DE FAÇON UNILATÉRALE ET CHANGE LES RÈGLES EN COURS DE MANDAT !

A partir de ce constat, les élu.es des CAPN s'interrogent sur les dispositions à prendre afin de ne pas être en déphasage tant avec leurs convictions qu'avec la confiance que vous nous témoignez.

Nous ne serons pas les otages d'un système qui voudrait nous laisser rendre compte et entériner des décisions auxquelles nous n'avons absolument pas souscrit ni de loin, ni de près. Il serait alors très aisé pour la DG de nous faire supporter toutes les conséquences et responsabilités d'un système dont nous ne voulons pas la mise en place.

**C'EST EN CE SENS QUE NOUS, ELU.ES B DE LA CGT FINANCES
PUBLIQUES, SOMMES CONTRAINTS DE METTRE NOTRE MANDAT
DANS LA BALANCE.**

**PRÉSERVONS TOUTES ET TOUS ENSEMBLE VOTRE CONFIANCE
ET NOTRE PROBITÉ !**

Il est urgent d'agir !



➔ SIGNEZ MASSIVEMENT LA PÉTITION CI-JOINTE